



Appel à la concurrence dans le cadre d'une
Procédure Concurrentielle Avec
Négociation (PCAN)

Marché public de service de transport aérien dédié

Table des matières

1	Contexte : Enabel en République Démocratique du Congo	3
1.1	Zones d'intervention	4
1.2	Destinations envisagées	2
1.3	Distances	2
2	Besoin	2
2.1	Services principaux	2
2.2	Services accessoires	2
3	Sélection	2
3.1	Définition	2
3.2	Critères de sélection	3
3.2.1	Situation d'exclusion	3
3.2.2	Capacité financière économique	3
3.2.3	Capacité technique	3
4	Information et remise des demandes de participations	4
4.1	Informations	4
4.2	Remise des demandes	4
5	Récapitulatif des documents à remettre	4
5.1	DUME	4
5.2	Déclaration sur le chiffre d'affaires ;	4
5.3	Comptes annuels approuvés des trois dernières années ;	4
5.4	Liste de deux références similaires (avec attestations de bonne exécution ou PV de réception) dont une en RDC ou pays frontalier ou pays membre de l'EAC ;	4
5.5	Autorisation officielle ou licence d'opérer en RDC.	4

1 Contexte : Enabel en République Démocratique du Congo

Enabel est l'Agence belge de développement. Elle exécute et coordonne la politique belge de développement international, et travaille principalement pour le compte de l'État belge.

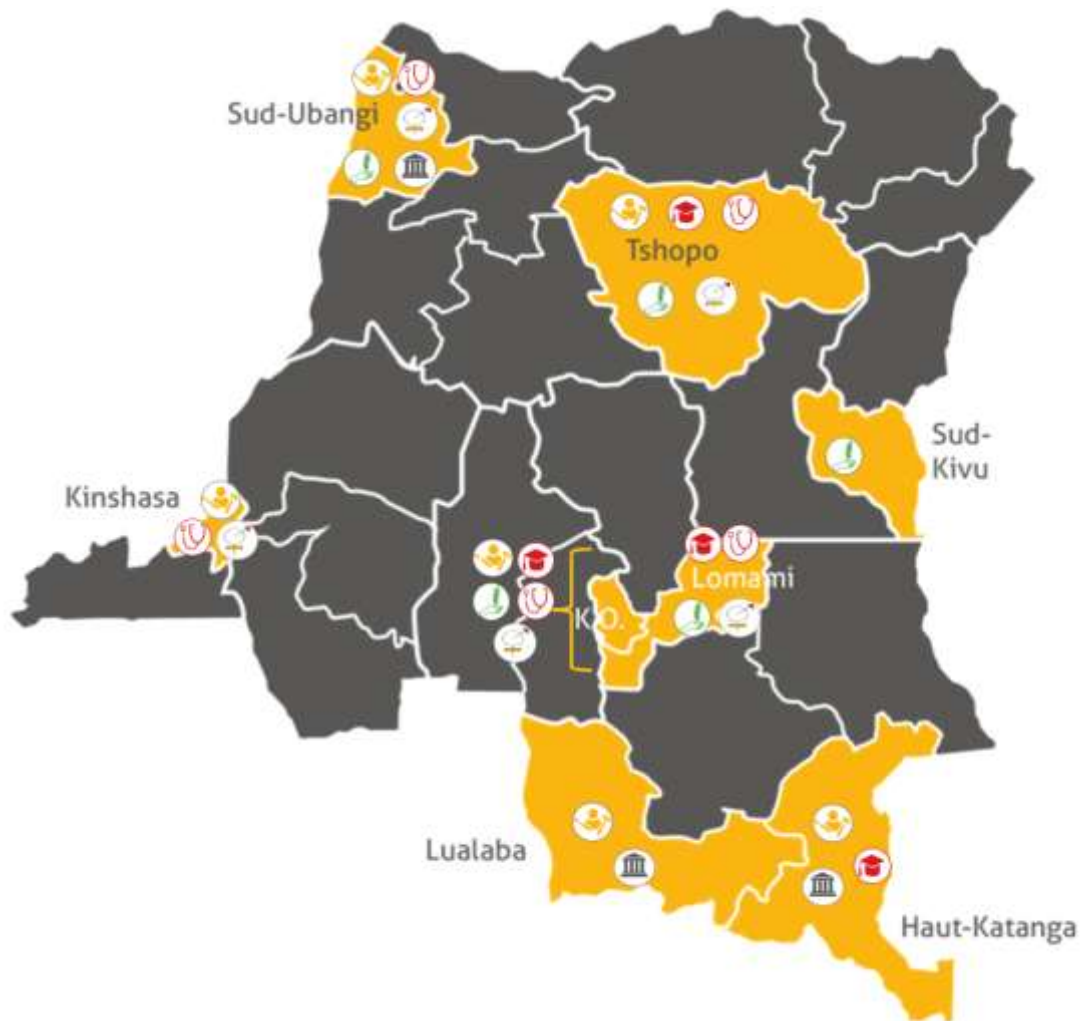
L'Agence met également en œuvre des actions pour d'autres organisations nationales et internationales. Avec 2.000 collaborateur·rices, dont plus de 70 % de personnel local,

Enabel gère quelque 150 projets, essentiellement dans des États en situation de fragilité en Afrique.

Présente en RD Congo depuis 2001, l'Agence belge de développement a un bureau de représentation à Kinshasa.




Le programme de coopération belgo-congolais est basé sur les priorités de développement de la RD Congo et celles de la Coopération belge. Il entend contribuer au développement socioéconomique inclusif et durable, à la création d'emplois et à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base. Ces thématiques constituent le fil rouge du «portefeuille RD Congo», qui s'étend géographiquement sur 10 des 26 provinces du pays.


1.1 Zones d'intervention¹









¹ ITURI et SANKURU sont à ajouter




1.2 Destinations envisagées




IATA Code	Airport Name	ICAO Code	Coordinates	Elevation AMSL		Runways			
				Height (m)	Height (ft)	Direction	Length (m)	Length (ft)	Surface
	BGF Bangui M'Poko International Airport	FEFF	04°23'54"N 18°31'07"E	368	1.208	16/34	2.600	8.530	Asphalt
	BKY Bukavu Kuvumu Airport	FZMA	02°18'30"N 28°48'31"E	1.725	5.569	17/35	2.000	6.562	Asphalt
	BUX Bunia Airport	FZKA	01°33'57"N 30°13'15"E	1.233	4.045	10/28	1.850	6.070	Asphalt

	FBM	Lubumbashi International Airport	FZQA	11°35'28"S 27°31'52"E	1.309	5.295	07/25	3.203	10.509	Asphalt
	FDU	Bandundu Airport	FZBO	03°18'40"S 17°22'54"E	321	1.053	11/29	1.375	4.511	Asphalt
	FIH	Kinshasa N'djili International Airport	FZAA	04°23'08"S 15°26'40"E	313	1.027	06/24	4.700	15.420	Concrete

	FKI	Kisangani Bangoka International Airport	FZIC	00°28'54"N 25°20'17"E	432	1.417	13/31	3.500	11.483	Asphalt
	GMA	Gemena Airport	FZFK	03°14'07"N 19°46'15"E	420	1.378	11/29	1.995	6.545	Asphalt
	GOM	Goma International Airport	FZNA	01°40'14"S 29°14'18"E	1.538	5.046	17/35	2.000	6.562	Asphalt

	KGA	Kananga Airport	FZUA	05°54'00"S 22°28'09"E	653	2.142	11/29	2.200	7.218	Asphalt
	KND	Kindu Airport	FZOA	02°55'09"S 25°54'55"E	496	1.628	18/36	2.195	7.201	Asphalt
	KWZ	Kolwezi Airport	FZQM	10°45'57"S 25°30'21"E	1.526	5.007	11/29	2.410	7.907	Asphalt

	LIQ	Lisala Airport	FZGA	02°10'15"N 21°29'50"E	460	1.509	05/23	2.195	7.201	Gravel
	LJA	Lodja Airport	FZVA	03°27'45"S 23°36'55"E	502	1.647	09/27	1.600	5.249	Dirt
	MDK	Mbandaka Airport	FZEA	00°01'21"S 18°17'19"E	317	1.040	18/36	2.202	7.224	Asphalt

	MJM	Mbuji-Mayi Airport	FZWA	06°07'16"S 23°34'08"E	677	2.221	17/35	1.999	6.558	Asphalt
	NLO	Kinshasa N'Dolo Airport	FZAB	04°19'36"S 15°19'38"E	279	915	08/26	1.680	5.512	Asphalt
	TSH	Tshikapa Airport	FZUK	06°26'18"S 20°47'41"E	486	1.595	16/34	1.600	5.249	Gravel

1.3 Distances

Destination 1		Destination 2		FLIGHT DISTANCE				DRIVING DISTANCE			Time Difference
				Kilometers (Km)	Miles (mi)	Nautical miles (nmi)	Estimated Travel time	Kilometers (Km)	Miles (mi)	Estimated Travel time	
KINSHASA	FIH	BANDUNDU	FDU	246	153	133	1 Hr	380	236	6 Hr	0 Hr
KINSHASA	FIH	MBANDAKA	MDK	581	361	314	2 Hr	1.160	721	36 Hr	0 Hr
KINSHASA	FIH	GEMENA	GMA	970	603	524	3 Hr	2.918	1.813	50 Hr	0 Hr
KINSHASA	FIH	LISALA	LIQ	989	615	534	3 Hr				0 Hr
KINSHASA	FIH	KISANGANI	FKI	1.225	761	661	4 Hr	2.413	1.499	38 Hr	1 Hr
KINSHASA	FIH	GOMA	GOM	1.562	971	844	5 Hr	2.420	1.504	37 Hr	1 Hr
KINSHASA	FIH	BUNIA	BUX	1.770	1.100	956	5,5 Hr	2.967	1.844	47 Hr	1 Hr
KINSHASA	FIH	BUKAVU	BKY	1.500	933	810	5 Hr				1 Hr
KINSHASA	FIH	KINDU	KND	1.174	730	634	3,5 Hr	1.808	1.123	27 Hr	1 Hr
KINSHASA	FIH	LUBUMBASHI	FBM	1.552	964	838	5 Hr	2.296	1.427	33 Hr	1 Hr
KINSHASA	FIH	KOLWEZI	KWZ	1.315	817	710	4 Hr	2.061	1.281	30 Hr	1 Hr

KINSHASA	FIH	MBUJI-MAYI	MJM	921	572	497	3 Hr	1.246	774	18 Hr	1 Hr
KINSHASA	FIH	TSHIKAPA	TSH	635	394	343	2 Hr	824	512	11 Hr	1 Hr
KINSHASA	FIH	KANANGA	KGA	797	495	430	2,5 Hr	1.081	672	15 Hr	1 Hr
KINSHASA	FIH	LODJA	LJA	896	556	484	3 Hr	1.554	966	24 Hr	1 Hr
KINSHASA	FIH	BANGUI	BGF	1.030	640	556	3 Hr	2.434	1.512	46 Hr	0 Hr
GEMENA	GMA	LISALA	LIQ	225	140	121	1 Hr				0 Hr
GEMENA	GMA	KISANGANI	FKI	690	429	373	2 Hr	962	598	20 Hr	1 Hr
LISALA	LIQ	KISANGANI	FKI	445	277	241	1,5 Hr				0 Hr
KISANGANI	FKI	GOMA	GOM	495	308	267	1,5 Hr	666	414	12 Hr	0 Hr
KISANGANI	FKI	BUNIA	BUX	557	346	300	2 Hr	688	428	16 Hr	0 Hr
KISANGANI	FKI	LODJA	LJA	480	298	259	1,5 Hr	930	578	17 Hr	0 Hr
KISANGANI	FKI	MBUJI-MAYI	MJM	756	470	408	2 Hr	1.246	774	26 Hr	0 Hr
KISANGANI	FKI	LUBUMBASHI	FBM	1.357	843	733	4 Hr	2.012	1.250	37 Hr	0 Hr
GOMA	GOM	BUNIA	BUX	374	233	202	1 Hr	552	343	10 Hr	0 Hr
GOMA	GOM	BUKAVU	BKY	85	53	46	0,5 Hr				0 Hr
GOMA	GOM	KINDU	KND	395	245	213	1,5 Hr	761	473	13 Hr	0 Hr

GOMA	GOM	MBUJI-MAYI	MJM	799	497	431	2 Hr	1.177	731	20 Hr	0 Hr
BUKAVU	BKY	KINDU	KND	328	204	177	1 Hr				0 Hr
BUKAVU	BKY	MBUJI-MAYI	MJM	717	446	388	2,5 Hr	44			0 Hr
KINDU	KND	MBUJI-MAYI	MJM	440	273	237	1,5 Hr	745	463	12 Hr	0 Hr
MBUJI-MAYI	MJM	LODJA	LJA	299	186	162	1 Hr	516	321	11 Hr	0 Hr
MBUJI-MAYI	MJM	TSHIKAPA	TSH	309	192	167	1 Hr	427	265	8 Hr	0 Hr
MBUJI-MAYI	MJM	KANANGA	KGA	124	77	67	0,5 Hr	166	103	3 Hr	0 Hr
MBUJI-MAYI	MJM	LUBUMBASHI	FBM	746	463	403	2,5 Hr	1.053	654	15 Hr	0 Hr
LUBUMBASHI	FBM	KOLWEZI	KWZ	239	149	129	1 Hr	516	321	9 Hr	0 Hr
MBANDAKA	MDK	GEMENA	GMA	392	243	211	1 Hr	1.334	829	34 Hr	0 Hr

2 Besoin

2.1 Services principaux

Dans le cadre de ses activités en RDC, les agents Enabel sont amenés à régulièrement voyager entre les différents points repris ci-dessus.

Enabel souhaite disposer, pour assurer ces déplacements, d'un avion sous contrat incluant :

- L'avion
- L'assurance
- L'entretien
- La licence
- Les droits, impôts et taxes
- Tous frais généralement quelconques.

Afin de faire face à ces impératifs de déplacements, sûrs et sécurisés ; Enabel souhaite acquérir un service de transport aérien dédié comme suit :

- Avion de 8 à 15 personnes
- 15 à 20h de vol dédié par semaine selon un routing établi.

Le routing envisagé est le suivant :

Routing de base (points permettant le réapprovisionnement en carburant) :

- Kinshasa
- Gemena
- Kisangani
- Mbuji Mayi

A ajouter selon les besoins :

- Lisala
- Bunia
- Lodja
- Tshikapa

2.2 Services accessoires

Au-delà du service de transport aérien dédié, il est attendu du prestataire :

- Un service de ticketing
- En option : la fourniture du carburant.

3 Sélection

3.1 Définition

La procédure concurrentielle avec négociation est une procédure en deux phases au sein de laquelle tout opérateur économique intéressé peut demander à participer en réponse à un appel à la concurrence, dans laquelle seuls les candidats sélectionnés peuvent présenter une offre, les conditions du marché pouvant ensuite être négociées avec les soumissionnaires (article 2, 25° de la Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics).

3.2 Critères de sélection

3.2.1 Situation d'exclusion

Par le dépôt de sa demande de participation accompagnée du document unique de marché européen (DUME), le soumissionnaire déclare officiellement sur l'honneur :

1° qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion obligatoires ou facultatifs, qui doit ou peut entraîner son exclusion ;

2° qu'il répond aux critères de sélection qui ont été établis par le pouvoir adjudicateur dans le présent marché;

Le soumissionnaire peut soit compléter le DUME joint en annexe, soit générer sa réponse sur le site : <https://ec.europa.eu/tools/espd/filter>

Le pouvoir adjudicateur demandera au soumissionnaire, si nécessaire, à tout moment de la procédure, de fournir tout ou partie des documents justificatifs, si cela est nécessaire pour assurer le bon déroulement de la procédure. Le soumissionnaire n'est pas tenu de présenter des documents justificatifs ou d'autres pièces justificatives lorsque et dans la mesure où le pouvoir adjudicateur a la possibilité d'obtenir directement les certificats ou les informations pertinentes en accédant à une base de données nationale gratuite dans un État membre.

A l'exception des motifs d'exclusion relatifs aux dettes fiscales et sociales, le soumissionnaire qui se trouve dans l'une des situations d'exclusion obligatoires ou facultatives peut prouver d'initiative qu'il a versé ou entrepris de verser une indemnité en réparation de tout préjudice causé par l'infraction pénale ou la faute, clarifié totalement les faits et circonstances en collaborant activement avec les autorités chargées de l'enquête et pris des mesures concrètes de nature technique et organisationnelle et en matière de personnel propres à prévenir une nouvelle infraction pénale ou une nouvelle faute.

3.2.2 Capacité financière économique

- 1) Le soumissionnaire doit avoir réalisé au cours d'un des trois derniers exercices un chiffre d'affaires total au moins égal à 1.5 millions d'EUROS .

Il joindra à son offre une déclaration relative au chiffre d'affaires total réalisé pendant les trois derniers exercices).

- 2) Le soumissionnaire doit également prouver sa solvabilité financière.

Les soumissionnaires doivent joindre également à leur offre les comptes annuels approuvés des trois dernières années ou un document reprenant tous les actifs et tous les passifs de l'entreprise. Au cas où l'entreprise n'a pas encore publié de compte annuel, un bilan intermédiaire certifié conforme par le comptable ou par le réviseur d'entreprise ou par la personne ou l'organisme qui exerce ce type de fonction dans le pays concerné suffit.

3.2.3 Capacité technique

- 1) Le soumissionnaire doit disposer de 2 références de services exécutés, dont une en RDC ou un pays frontalier de la RDC et/ou membre de l'EAC, qui ont été effectués au cours des trois dernières années.

Le soumissionnaire joint à son offre une liste reprenant les services les plus importants qui ont été effectués au cours des trois dernières années, avec mention du montant et de la date et les destinataires publics ou privés. Les services sont prouvés par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le

destinataire était un acheteur privé par une attestation de l'acheteur ou à défaut par une simple déclaration du prestataire de services.

- 2) Le soumissionnaire doit disposer d'une licence ou autorisation officielle (enregistrement) en RDC.

4 Information et remise des demandes de participations

4.1 Informations

L'attribution de ce marché est coordonnée par la Cellule Marchés Publics d'Enabel en RDC : procurement.cod@enabel.be.

Aussi longtemps que court la procédure, tous les contacts entre le pouvoir adjudicateur et les soumissionnaires (éventuels) concernant le présent marché se font exclusivement via ce service / cette personne et il est interdit aux soumissionnaires (éventuels) d'entrer en contact avec le pouvoir adjudicateur d'une autre manière au sujet du présent marché, sauf disposition contraire dans le présent CSC.

4.2 Remise des demandes

Sans préjudice des variantes éventuelles, le soumissionnaire ne peut remettre qu'une seule demande de participation.

La demande incluant l'ensemble des documents requis (voir point 5 récapitulatif des documents à remettre) doit être envoyée, **par mail**, pour **le 2/05/2023 à 10h00** exclusivement à l'adresse mail suivante : procurement.cod@enabel.be.

Les documents doivent être en pièce jointe, en un fichier pdf ou équivalent. Le recours à des sites tels que WeTransfer n'est pas autorisé pour des questions de sécurité et de maintien de l'intégrité de l'offre.

5 Récapitulatif des documents à remettre

5.1 DUME

5.2 Déclaration sur le chiffre d'affaires ;

5.3 Comptes annuels approuvés des trois dernières années ;

5.4 Liste de deux références similaires (avec attestations de bonne exécution ou PV de réception) dont une en RDC ou pays frontalier ou pays membre de l'EAC ;

5.5 Autorisation officielle ou licence d'opérer en RDC.